

# CONDUITE EN SECURITE DE TRANSPALETTE ELECTRIQUE

## CONTEXTE REGLEMENTAIRE / NORMATIF :

Durée de validité : 5 ans

## OBJECTIFS :

- Développer les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite des transpalettes électriques
- Maîtriser les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur.

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE  
PARTICIPANTS : 8

## PUBLIC/PREREQUIS :

Personnel désigné pour conduire les transpalettes électriques de l'entreprise.

## PROGRAMME :

### **Les Connaissances Techniques**

- Description de l'appareil,
- Fonction des différents organes,
- Les types d'accidents,
- L'analyse des risques,
- Les règles de sécurité.

### **Mise en Pratique**

- La prise, le déplacement et la dépose de charge.
- Les vérifications à effectuer à chaque prise de poste,
- Prise en main et exercice de conduites simples,
- Conduite à vide et en charge sur circuits balisés.

INTRA

INTER

## FORMATEURS :

Moniteur Cariste

## MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Formation en salle (exposé, questions réponses, exercices)
- Formation pratique
- Vidéo projecteur
- Transpalettes
- Différents types de charges
- Livrets pédagogiques

## CONTACT :

04 42 09 49 03

[gse@qseformation.com](mailto:gse@qseformation.com)



## COMMENTAIRES :

- L'évaluation théorique et pratique permettra au formateur de donner une appréciation d'aptitude à l'employeur qui pourra délivrer au salarié une autorisation de conduite.
- Chaque stagiaire devra obligatoirement disposer des EPI adaptés à la formation (chaussures, casque, gants)
- Mise à disposition par l'entreprise de transpalettes.